presque mystique d'un roi convaincu de son devoir royal : « Mes voyages ont pour moi cette haute vertu, de m'arracher à l'agitation de chaque jour et de me faire contempler de loin les choses de la patrie allemande.

» Je souhaite à tous mes compatriotes de vivre de ces heures où l'on peut faire le compte de ce qu'on a tenté et de ce qu'on a accompli. Elles nous guérissent de la présomption et c'est de quoi nous avons tous *besoin*. Ceux-là me comprendront qui sont une fois descendus eux-mêmes lorsqu'ils se tenaient sur le pont de leur navire au milieu de la mer, n'ayant au-dessus d'eux que les étoiles de Dieu. » Voilà un échantillon de la prose de Guillaume II.

***

Il faut attendre le verdict du conseil de guerre qui va se réunir le 19 à Paris pour savoir exactement à quoi s'en tenir sur l'affaire Dreyfus. Mais, en attendant, mon devoir de correspondant est de vous signaler l'émotion que cette triste affaire provoque dans les cercles compétents de Berlin. L'opinion générale ici est que ce procès contient des dessous *mystérieux* et graves. Qu'y a-t-il donc? Que signifient toutes ces notes visiblement inspirées par le gouvernement allemand qui courent les journaux et dans lesquelles le général Mercier est violemment pris à parti?

Vos affaires intérieures vous empêchent peut-être de regarder attentivement de ce côté de la frontière. Vous avez tort, bien tort; car ici on vous épie, on vous guette plus que jamais. Loin de moi la pensée de semer des alarmes, mais je dois cependant vous rendre compte des sentiments que la situation actuelle *fait naître* dans beaucoup d'esprits.

Un officier russe de passage à Berlin me disait ce matin : « Du moment que les actes du général Mercier sont sévèrement jugés en Allemagne, c'est que l'attitude de votre ministre de la guerre à propos de l'affaire Dreyfus doit être une attitude fière et patriotique!... »

C'est la conclusion de ma lettre. A. DE SAINT-AVIT.

NOUVELLES DU JOUR

Prise de Tamatave

PAR LES FRANÇAIS

Paris, 15 décembre. — Le ministre des colonies a communiqué au conseil la dépêche suivante :

« Tamatave a été occupée sans coup férir le 1er décembre, à huit heures du matin. On s'y établit solidement. »

Paris, 15 décembre. — La dépêche communiquée au Conseil ce matin et relative à l'occupation de Tamatave, porte, en outre des renseignements déjà communiqués, que cette occupation a été effectuée par les troupes d'infanterie de marine, amenées de la Réunion par l'aviso *Papin*.

Il a suffi de trois obus pour déloger les Hovas qui se sont retirés précipitamment sans avoir le temps de commettre aucun dégât.

Nos soldats sont à l'abri de toute attaque.

La succession de M. Burdeau à la présidence de la Chambre

Paris, 15 décembre. — D'après une rumeur de dernière heure, M. Félix Faure, auprès duquel aucune démarche officielle n'a encore été faite, *ne songerait pas à décliner* la succession de M. Burdeau.

On prévoit même que, suivant les instances dont il sera l'objet, il réglera sa décision. S'il accepte la candidature, ce sera bien certainement malgré l'avis du président du conseil, et alors les pronostics de crise dont nous parlions dès le premier jour seraient de circonstance.

Le mariage religieux d'un anarchiste

Paris, 15 décembre.— Ortiz, le complice d'Emile Henry, l'un des principaux auteurs du vol de Fécquelleur, dans l'Orne, Ortiz, l'anarchiste cambrioleur, condamné par la cour d'assises de la Seine à vingt ans de travaux forcés, vient de régulariser ce matin une situation ancienne, en épousant Antoinette Cazal, sa compagne, arrêtée avec lui, puis relâchée faute de preuves, après une prévention de six mois.

Antoinette — dont le malheur d'Ortiz n'a pas altéré les sentiments — a tenu à le suivre à Cayenne, où il va être prochainement envoyé.

Le mariage, *à la fois civil et religieux*, a été célébré à la mairie du XIe arrondissement et à l'église Sainte-Marguerite.

Pour cette double cérémonie, Ortiz avait été extrait ce matin de Mazas et amené en voiture, entre trois agents, qui lui avaient passé une corde au poignet. Antoinette Cazal était très émue, Ortiz s'efforçait de faire bonne contenance.

A l'église, les mariés ont observé une attitude des plus recueillies. Nombre de curieux étaient venus assister à ce mariage peu banal.

Après la cérémonie Ortiz a été reconduit à Mazas. Antoinette Cazal en le quittant, lui a remis un bouquet de violettes.

Les nouveaux époux seront prochainement réunis.

Congrès régional du parti socialiste à Marseille

Marseille, 15 décembre. — La première réunion du Congrès régional du parti socialiste a eu lieu ce matin, à 10 heures. Quarante délégués environ étaient présents. M. Carnaud, député, assistait à la réunion.

Le programme est ainsi conçu : 1° de la propagande pour la création de syndicats agricoles, 2° retour à la collectivité de tous les moyens de production, 3° de l'application de la grève générale, 4° de la candidature socialiste ouvrière dans les villes et les campagnes, 5° formation d'une fédération socialiste régionale.

La presse est exclue de ces réunions.

A 3 heures, la deuxième réunion a eu lieu. La discussion a porté sur la création des syndicats agricoles.

L'ordre du jour adopté indique que la propagande devra porter la création de groupements et de syndicats, par voie de conférences. Chaque groupe représenté devra créer au moins un syndicat; ces délégations représentent une centaine de groupes politiques ou coopératifs.

Le duc d'Orléans à Bruxelles

Bruxelles, 15 décembre. — Les réceptions du duc d'Orléans ont pris fin ce soir.

Ce matin, le prince a déjeuné chez le comte et la comtesse de Flandre. Au dîner, il a reçu encore un certain nombre de personnes. Il repartira demain matin, à 8 h. 55, pour Stowe.

Au cours des conversations intimes, aujourd'hui, on a envisagé la situation de la France.

Contrairement à certaines affirmations, le prince ne *songe pas à faire un manifeste en ce moment* : il parlera, dit-il, à son heure, continuant, en attendant, à se rendre dans diverses localités de la frontière, pour faciliter les rendez-vous avec ses amis.

L'adresse en réponse au discours du Trône, en Italie

Rome, 15 décembre. — Dans l'adresse en réponse au discours du trône, la Chambre relève les assurances de paix données par le Roi. Elle émet le vœu que l'Italie continue d'être en Europe *un élément d'ordre, de civilisation* et de paix (*sic*).

Elle répond ainsi au passage concernant la mort d'Alexandre III.

« Comme dans la dernière session nous nous sommes associés du plus profond de l'âme aux sentiments de votre majorité et de votre gouvernement à propos du deuil d'une nation amie, nous nous associons aujourd'hui à l'expression de votre condoléance à l'occasion du malheur récent qui a frappé une autre grande nation à laquelle nous sommes unis par des liens d'amitié. »

On sait que dans le discours du Trône, il n'avait rien fait aucune allusion, à l'occasion de la mort du Tsar, à celle de M. Carnot. Cet oubli du Roi avait produit une fâcheuse impression. La Chambre a tenu à le lui signifier.

Les documents Giolitti. — Séance mouvementée à la Chambre italienne

Rome, 15 décembre. — A 2 heures, la Chambre est très nombreuse. Les documents Giolitti ont été distribués, et on les discute avec une grande animation.

La plupart des pièces sont des copies de documents contenus dans les dossiers de la banque romaine, mais qui, pour diverses raisons, ne furent pas portés à la connaissance du public.

Les révélations qui y sont contenues menacent d'occasionner de nombreux procès en diffamation.

M. Giolitti se faisait livrer, pendant l'instruction, copie des documents les plus intéressants, et ce sont ceux-là qu'il publie.

On dit que M. Crispi a déposé une plainte, ce matin, contre M. Giolitti.

La Chambre est très impatiente. MM. Imbriani et Cavallotti demandent la discussion immédiate sur les documents.

M. Bonghi demande qu'on respecte le règlement, et qu'on discute les sujets à l'ordre du jour.

La discussion s'engage cependant sur les propositions Imbriani, et M. Crispi, se levant au milieu du l'attention générale, dit avec force : « Le pli imprimé qui a été distribué aujourd'hui n'est qu'un tissu d'embûches et de mensonges. »

Le président Biancheri lui coupe la parole, parce que la Chambre n'a pas encore été consultée sur l'opportunité de l'ouverture de la discussion sur les documents.

La *proposition Imbriani* est repoussée par 88 voix contre 79.

M. Giolitti est absent et cette absence est très commentée.

La Chambre décide de discuter demain l'affaire des documents Giolitti. Une énorme agitation règne dans tous les cercles politiques, où les paroles prononcées par M. Crispi à la Chambre, sur les documents, sont très commentées.

Rome, 15 décembre. — Dans la plainte qu'il a déposée aujourd'hui contre M. Giolitti; pour diffamation et faux, M. Crispi a compris en outre le député Mazzino et M. Martuscelli, qui fit l'inspection de la banque romaine.

Rome, 15 décembre. — De nombreux procès vont être intentés par des personnes désignées dans les documents Giolitti, et qui se prétendent calomniées. Au point de vue politique, l'impression, après la publication, reste bien que la Chambre et l'opinion publique ont été trompées.

La demande de poursuites contre le député socialiste Liebknecht rejetée

Berlin, 15 décembre.— Le Reichstag a refusé l'autorisation de poursuivre M. Liebknecht.

Il a adopté une résolution tendant à rendre le règlement du Reichstag plus sévère.

Crise ministérielle en Espagne

Madrid, 15 décembre.— Les ministres des finances ayant donné sa démission, une crise ministérielle est ouverte.

Sur la demande de M. Sagasta, la Chambre et le Sénat suspendent leurs séances jusqu'à ce qu'une solution intervienne.

Un duel de presse

Paris, 15 décembre. — A la suite d'une polémique de presse au sujet de M. Gérault-Richard, une rencontre à l'épée a eu lieu aujourd'hui entre M. Paul Bluysen, du *Jour*, et M. Turot, de la *Petite République*.

M. Bluysen a été atteint au bras et M. Turot légèrement au ventre.

Au Parlement danois

Copenhague, 15 décembre. — Après une discussion qui a duré cinq jours, le Folkething a adopté en seconde lecture par 52 voix contre 43, le projet de loi relatif à la délimitation des circonscriptions électorales conformément aux décisions de la majorité de la commission.

D'après ce projet, douze nouvelles circonscriptions électorales seront créées.

Immédiatement après le vote, M. Hoegsbro, président du Folkething, a déclaré que, considérant le projet de loi adopté comme contraire aux lois fondamentales de l'Etat, et ne se sentant pas d'accord, par conséquent, avec la majorité du Folkething, il se voyait forcé de quitter la présidence.

L'élection du président est fixée à lundi.

TIRAGES FINANCIERS

VILLE DE PARIS 1865

Paris, 15 décembre.—Voici les résultats du 118e tirage : Le *numéro 72,636 gagne 150,000 fr.* Le numéro 320,472 gagne 50,000 fr. Les numéros 255,021 — 421,452 — 385,009 — 135,865 gagnent chacun 10,000 fr. Les numéros 450,254 — 257,828 — 305,675 — 464,185 — 109,870 gagnent chacun 5,000 fr. Les dix suivants chacun 2,000 fr. : 76,678 — 20,764 — 145,275 — 230,155 — 546,191 — 541,581 — 139,610 — 386,769 — 295,599 — 267,815.

BONS A LOTS DU PANAMA

Aujourd'hui a eu lieu le 30e tirage des bons à lots du Panama. Le numéro 790.750 gagne le gros lot de 500.000 francs. Le numéro 1.153.087 gagne 100.000 fr. Les numéros 796.150 et 167.979 gagnent chacun 10.000 fr. Les numeros 295.083 et 330.536 gagnent chacun 5.000 fr. Les cinq numéros suivants gagnent 2.000 francs : 1.239.864 — 1.735.979 — 414.285 — 880.647 — 708.433. Enfin, cinquante autres numéros gagnent 1.000 francs.

CARTES DE VISITES

A l'imprimerie Alfred Reboux

UNE JOLIE BOITE
CONTENANT
100 Cartes & 100 Enveloppes

ivoire	2,25	ivoire (gravure)	3,25
deuil	3,75	deuil (gravure)	4,75

100 CARTES seules :

ivoire	1,75	ivoire (gravure)	2,75
deuil	3.00	deuil (gravure)	4,00

ECRIRE LE NOM très lisiblement

Les porteurs du journal Reçoivent les Commandes

Grand choix de
CALENDRIERS, ÉPHÉMÉRIDES & ALMANACHS
POUR SOCIÉTÉS

PAPIER A LETTRES ANGLAIS
BLANC ET TOUTES NUANCES, DEPUIS
0,45 pour 25 feuilles et 25 enveloppes ◆ 0,80 pour 50 feuilles et 50 enveloppes

Situation météorologique. — Roubaix, 15 déc.— Hauteur barométrique : 764. Température : A 7 heures du matin 4 degrés au-dessus de zéro. A 1 — du soir 5 — au-dessus de zéro. A 5 — — 4 — —

LES DEUX GENDARMES

Le premier dit d'un ton sonore :
— Le Congo c'est un bon savon !
— Brigadier, répondit Pandore,
Brigadier vous avez raison !
G. N... au Savonnier Victor Vaissier

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Election partielle du dimanche 16 décembre

CANDIDATS :

MM. JULIEN LAGACHE ;	*Membre sortant*
ELOY-DUVILLIER ;	id.
EMILE ROUSSEL ;	id.
EUGÈNE MOTTE ;	id.
FLORIN-CHOPART ;	id.

Les électeurs sont instamment priés de se rendre au scrutin, dimanche 16 décembre, pour l'élection partielle de la Chambre de commerce de Roubaix. Outre qu'il est de leur intérêt d'éviter les ennuis d'un second tour de scrutin, ils donneront, en venant voter, une marque d'estime et de sympathie à leurs concitoyens qui veulent bien consacrer leur temps à des fonctions que les circonstances rendent parfois délicates et difficiles.

Les électeurs, nous en sommes convaincus, comprendront qu'il est de leur devoir d'apporter au dévouement de leurs mandataires, l'appui d'un grand nombre de suffrages.

Un nouvel hôtel des postes s'impose à Roubaix. Les bureaux actuels sont mal établis, insuffisants et le service en souffre. Le public et les employés s'en plaignent trop justement. Des incidents récents — nous voulons parler du vol en plein jour des courriers de grandes maisons — ont montré combien la surveillance elle-même s'exerce malaisément avec l'organisation actuelle.

D'autres villes, Nice, Reims, par exemple et plus près de nous, Lille, ont leurs services postaux et télégraphiques admirablement installés.

Il y aurait peut-être un moyen pratique pour nous d'obtenir ce qu'il nous faut indispensablement et dans le plus bref délai possible.

Si nous suivons la voie commune, si nous demandons à notre sénateur, à nos députés de dénoncer l'état de choses actuel aux commissions parlementaires, au ministère, cela pourra durer longtemps. Nous savons pendant quel nombre d'années nous avons sollicité des bureaux de poste supplémentaires ! Les ministres et les commissions protesteront de leurs bonnes intentions, mais nous opposeront toujours la pénurie des disponibilités budgétaires.

Pourquoi la Ville — ou la Chambre de commerce — ne ferait-elle pas appel à des capitalistes de bonne volonté et ne dirait-elle pas au gouvernement : « Construisez-nous un hôtel des postes digne de l'importance de Roubaix ; voici l'argent nécessaire ; vous paierez à nos souscripteurs un intérêt raisonnable avec l'amortissement en tant d'années ; ils feront un bon placement, un placement sûr, tout en rendant service à leurs concitoyens. Mais seulement, faites vite ! »

Ce serait en somme une combinaison se rapprochant de celle qui nous a donné l'Ecole des Arts industriels.

Ce que l'Etat a accepté pour cette Ecole, il ne le refuserait pas sans doute pour un hôtel des postes.

A. R.

Le pain de Saint-Antoine. — On nous écrit :

« Monsieur le Directeur,

» Le *Journal de Roubaix* s'est montré, dès la première heure, l'ami dévoué de l'œuvre du pain de St-Antoine, *œuvre admirable qui a surgi soudain et si opportunément*, dans ces jours si durs pour beaucoup de pauvres gens.

» Vous publiez les résultats obtenus chaque mois dans la paroisse Notre-Dame. Pourquoi les autres paroisses de Roubaix, de Tourcoing, de Lannoy et celles des communes environnantes ne vous donnent-elles pas aussi chaque mois leur relevé des charités faites par l'intermédiaire de St Antoine de Padoue ? Votre grande publicité servirait ainsi, une fois de plus, la cause du bien social et chrétien.

» Recevez, etc. » UN CROYANT. »

Nous partageons l'avis de notre correspondant et nous sommes — est-il besoin de le dire ? — à l'entière disposition des paroisses qui voudraient suivre le bon conseil qu'il leur donne.

Dans ce pays resté d'essence catholique, l'œuvre du Pain de St-Antoine distribue chaque mois de très grosses charités. La publication mensuelle et régulière des sommes ainsi recueillies et remises aux pauvres sous forme de bons de pains, serait un stimulant et un exemple pour beaucoup, un salutaire sujet de réflexion pour tous.

Malheureusement, il ne nous est pas démontré que notre correspondant et nous serons entendus. Le bien que l'on pourrait faire par la publicité — par la publicité intelligente — est encore si peu et si mal compris en France ! Que d'excellents prêtres et de bons catholiques sont persuadés qu'ils ont fait tout le possible à ce sujet, les premiers quand ils ont parlé au prône de la messe paroissiale, les autres quand ils ont distribué, çà et là, quelques feuilles à l'usage exclusif des personnes pieuses ! Combien les catholiques américains et les catholiques anglais se servent autrement, pour leur propagande, de la presse — de la vraie presse, de celle qui, parlant de tout, pénètre partout, est lue par tous ! Comme il savait bien cela, le grand cardinal Manning, quand il envoyait ses communications au *Times*...

Enfin, notre devoir à nous, n'est pas de réussir : il consiste seulement à préconiser ce que nous considérons comme bon et utile. Que les amis et les fidèles de Saint Antoine de Padoue veulent bien y réfléchir !

A. R.

Les funérailles de M. Burdeau et M de Montalembert. — M. le comte de Montalembert, député de Roubaix-Lannoy, nous prie de faire connaître que l'*Officiel* l'a porté par erreur comme ayant voté *pour* la loi relative aux funérailles nationales du président de la Chambre.

M. de Montalembert s'est abstenu dans ce vote. La rectification a été faite à l'*Officiel*.

Le remboursement de l'emprunt de 980.000 francs. — On sait que le Crédit foncier de France a versé, le 5 décembre, à la Caisse centrale du Trésor public, le capital de 885.000 francs à rembourser, dix jours plus tard, aux obligataires de l'emprunt de 980,000 francs, contracté en 1889, pour le rachat des coupons du canal, et l'agrandissement du cimetière.

L'opération a commencé, samedi matin, à la Caisse municipale, rue des Lignes, et dans cette première journée plus de quatre cent cinquante mille francs ont été réclamés.

Nous croyons devoir rappeler aux détenteurs de titres retardataires que leurs fonds ne produiront plus aucun intérêt, à partir de la date d'ouverture du remboursement général.

Union des Patiotes. — La bénédiction du drapeau de l'*Union des Patriotes* aura lieu aujourd'hui dimanche, 16 décembre, à midi, en l'église Saint-Martin.

M. l'abbé Léon Morancé, aumônier attaché au quartier général du 4e corps d'armée, collaborateur au *Journal du Soldat*, prononcera une allocution.

L'*Union des Patriotes* s'est assuré le bienveillant concours de la *Grande Fanfare*.

La Commission de l'*Union des Patriotes* prie tous ses adhérents de se réunir au local, Café Saint-Georges, à 11 heures très précises. Les personnes qui par erreur n'auraient pas reçu de convocation sont priées de prendre cet avis comme en tenant lieu.

Les élections des Prud'hommes. — Les élections pour le renouvellement partiel du Conseil des Prud'hommes auront lieu le dimanche 27 janvier, pour les prud'hommes ouvriers, et le lundi 28 janvier pour les prud'hommes patrons.

Les prud'hommes ouvriers sortants sont : pour le tissage, Leveugle et Watteau ; pour la filature, Dédack et Dubron ; pour la métallurgie, Hervé Milbéo, et pour le bâtiment, Kowalski.

La réunion socialiste de « La Paix ». — Le Parti ouvrier avait organisé pour samedi soir une réunion dans la salle de *La Paix*. Environ deux cents personnes, parmi lesquelles quelques femmes et un assez grand nombre de jeunes gens, étaient présentes au moment où la séance a été ouverte, à neuf heures moins un quart.

Le citoyen Gérault-Richard a été proclamé président d'honneur, le citoyen Clabaut, président effectif et les citoyens Hélynck et Briffaut, assesseurs. La parole a été donnée en premier lieu au citoyen Renard.

Il a annoncé que la réunion avait été provoquée pour étudier la cause du chômage actuel et examiner les mesures que le Parti ouvrier, d'accord avec le Conseil municipal, comptait prendre pour parer à la situation faite par ce chômage. La crise, a-t-il dit, est indépendante des ouvriers et la cause n'en doit pas être attribuée non plus aux patrons ; elle est la suite de l'industrialisme et de la nécessité de l'organisation de la grande industrie.

D'après lui, elle serait due, dans la région de Fourmies, à l'imprévoyance des patrons qui n'ont pas su se grouper en sociétés anonymes pour faire face aux exigences de la mode qui réclament de grandes et riches organisations pour les satisfaire. A Roubaix, le citoyen Renard trouve la source de la situation critique dans les nécessités du marché qui exigent d'importants capitaux et excluent des opérations les petits patrons qui entraînent leurs ouvriers dans leur chute.

Il estime que le gouvernement devrait intervenir pour pallier cette situation en créant des comptoirs et des débouchés et en entreprenant de grands travaux pour employer les ouvriers inoccupés. Incidemment, il parle des désertions du Parti ouvrier, et demande que l'on ne jette pas pour cela le manche après la cognée.

Il passe ensuite aux mesures projetées par le Conseil municipal pour subvenir immédiatement aux besoins des ouvriers sans travail. Celui-ci, dit-il, s'est entendu avec le Bureau de bienfaisance afin d'illimiter le crédit des fourneaux économiques pour fournir des aliments.

Il parle aussi des autres remèdes moins immédiats; il veut que les patrons soient forcés à s'organiser grandement, en attendant que la collectivité des terres, des bâtiments et des instruments de travail apporte la vraie solution. Il blâme l'expédition de Madagascar et estime que les vrais débouchés sont à l'intérieur et qu'il faut mettre les prolétaires en mesure de consommer le fruit de leur production.

Il termine en affirmant la nécessité de se grouper, et de venir au parti socialiste et en annonçant que les fourneaux économiques vont bientôt fonctionner.

Après avoir demandé si personne ne désire parler, le président donne la parole au citoyen Bailliu, qui informe l'assemblée qu'en sa qualité de secrétaire national des tisseurs, il reçoit, tous les jours, de nombreuses lettres lui annonçant qu'il y a partout quantité d'ouvriers sur le pavé. A Lyon, dit-il, à St-Etienne, à Rouen, il y a cinquante pour cent des ouvriers sans travail et Roubaix est encore la ville où le chômage se fait le moins sentir.

Il préconise pour remédier à cette situation la loi de huit heures et tous les autres projets émanés des députés socialistes.

Il fait ensuite l'éloge de la municipalité qui a créé les cantines scolaires dont il espère la prochaine extension à toutes les écoles municipales et qui augmente chaque année l'importance de la distribution de vêtements aux enfants.

Il annonce que le tarif des fourneaux économiques est diminué et qu'au moyen de bons fournis par le Bureau de bienfaisance, les ouvriers sans travail y recevront les aliments gratuitement. Il prétend que, si la préfecture a autorisé à Tourcoing la création de cantines scolaires et de maternités, c'est parce que ces améliorations avaient été mises à l'étude par les socialistes de Roubaix.

Continuons, poursuit-il, notre propagande, pour que les députés socialistes arrivent à avoir la majorité à la Chambre et nous donnent de la loi de huit heures, de la loi du chômage, etc. Il engage à faire du prosélytisme dans les villages et les hameaux et à ne pas se laisser décourager par la défection de lâches tels que Pollet et Grégoire. Le socialisme, dit-il en terminant, c'est la justice, c'est l'avenir.

Sur la demande du président si personne ne veut prendre la parole, un des assistants monte à la tribune et préconise la grève générale. Sa déclaration provoque des protestations générales, des coups de sifflets, des cris : « A la porte, » et il doit rentrer dans les rangs au milieu du bruit occasionné par son intervention.

Le citoyen Renard lui répond et dit que la question de la grève générale a été jugée à la dernière réunion de la rue Vallon.

Il réfute un pamphlet distribué à la sortie de cette réunion et dans lequel, dit-il, pour justifier la grève générale, on affirme que le travail produit tout, qu'il est l'élément de la conservation sociale. C'est comme si l'on disait, fait remarquer le citoyen Renard, que le soleil est la chaleur, le principe de la nutrition de la fécondation etc., et qu'il faut prendre le soleil avec les dents : c'est de la stupidité.

Il propose ensuite un ordre du jour approuvant et félicitant le Conseil municipal pour les mesures prises en faveur des ouvriers sans travail et lui demandant de leur procurer les moyens de subvenir à leurs besoins. Un des assistants demande que l'on ajoute à cet ordre du jour un vote de blâme au gouvernement qui s'est opposé au crédit de cinq millions demandé par un député socialiste en faveur des ouvriers victimes du chômage.

Ce double ordre du jour, mis aux voix, est accepté à mains levées par une partie de l'assemblée. Mais personne n'ayant manifesté contre, il a été adopté.

La séance a été levée à neuf heures et demie.

La rue de la Gare. — *Démolitions de vieilles maisons appartenant à la Ville.* — Dans sa séance du 9 novembre dernier, le Conseil municipal a décidé la démolition du pâté d'anciennes constructions, formant le triangle entre la rue de la Gare, la rue du Chemin-de-fer, et la rue Saint-Etienne, propriété de la Ville, dans le but de tirer plus facilement parti du terrain sur lequel elles sont élevées.

La Préfecture du Nord vient d'approuver cette délibération.

Les poteaux des tramways électriques. — La Compagnie nouvelle des tramways de Roubaix et de Tourcoing continue, sur les voies de son réseau en cours de construction, la pose des mâts ou poteaux qui doivent supporter les fils conducteurs de l'électricité? Tous les propriétaires en général manifestent leur vif mécontentement de voir ainsi déparer la façade de leurs immeubles par une installation désagréable à l'œil, et un certain nombre d'entre eux l'ont même fait enlever, de leur propre autorité, en déclarant qu'ils n'accepteraient en remplacement que des rosaces à appliquer sur les murailles.

L'administration municipale, désireuse de donner satisfaction aux riverains, dans la mesure du possible, s'est décidée à convoquer M. Lacroix, ingénieur chef de l'exploitation, pour lui communiquer les réclamations et les plaintes motivées qui lui parviennent tous les jours.

L'entrevue, arrêtée en principe samedi, doit avoir lieu demain lundi.

Un renouvellement de mission aura lieu à Saint-Joseph du dimanche 16 décembre au 25 décembre, jour de la Noël. L'ouverture se fera aujourd'hui aux messes de 6 h., 8 h., 10 et 12 h. par un sermon de circonstance.

En outre, chaque soir, à partir de lundi, il y aura salut et prédication à huit heures.

Il y aura deux communions générales : le dimanche 23 décembre et le jour de la Noël.

Œuvre de la Bouchée de pain. — Dons anonymes de 200 kilos de thym, laurier et ail, 25 kilos de navets. M. Cheminade : une caisse de semouille. Un anonyme : un pâté. Quête faite au banquet du Sport Vélocipédique : 6 fr. 80. Mme veuve C. D. : cent fagots de bois. Don de M. R. Weil et reliquat de facture : 10 fr. 60. Don de Mme veuve Couteau, 263, Grande-Rue : un paquet de vieilles chemises. Anonyme : vieilles chaussettes de laine.

Le débit est considérable, rue du Bois, 13 : le beurre d'Oostcamp, de plus en plus connu, est recherché de tous les gourmets, de toutes les ménagères soucieuses de la santé de leurs familles. Ce beurre délicieux, préparé d'après le système Pasteur, offre toute sécurité non-seulement sous le rapport de la pureté et de la fraîcheur, mais aussi sous le rapport de la santé. 87930D

Un accident dans un établissement industriel. — Les ateliers de la filature de laines de MM. Cavrois-Mahieu et fils, rue Montgolfier, ont été, samedi soir, vers six heures et demie, le théâtre d'un pénible accident, dû à l'imprudence de la victime.

En nettoyant son métier à la marche, une soigneuse de dix-sept ans, Céline Deroubaix, qui habite avec ses parents, rue du Tilleul, a eu l'index de la main droite pris dans un engrenage, et les trois phalanges écrasées.

Après avoir reçu dans l'établissement les soins de M. le docteur Prouvost, la blessée a été admise à l'Hôtel-Dieu.

Les coquilles sont délicieuses, chez M. Debouk, grande pâtisserie Saint-Georges, rue Saint-Georges, 14; elles sont faites au délicieux beurre d'Oostcamp, ainsi que tout ce qui sort de cette pâtisserie. Les entremets et les petits fours, spécialités de la maison, sont fort appréciés. 87930d

Si le gibier est cher, les ménagères trouvent une grande ressource dans le poisson qui arrive frais chaque jour à la grande Poissonnerie Roubaisienne, rue Saint-Georges, 31. Les huîtres anglaises, spécialité de la maison, se recommandent par leur saveur exquise et leur grande fraîcheur. 85909d

Lannoy. — Voici le texte du discours prononcé sur la tombe de M. Henri Maton, directeur de l'*Union musicale* de Lannoy, par M. Al. Debosschère, vice-président de cette société :

« Messieurs, avant que les portes du tombeau ne se referment sur la dépouille de M. H. Maton, notre regretté ami, je retrace en quelques mots son existence, trop courte, hélas! pour qu'il ait pu jouir de la récompense due à son mérite et à sa persévérance.

» Aimé du bien et de tout le monde, il a suivi les conseils charitables de sa digne mère et, en sémant le bien l'un et l'autre, ils ont su mériter l'estime et la reconnaissance de toute la population lannoyenne et environnante.

» Jeune encore, M. Henri Maton s'adonna à l'étude de la musique, et puisa dans cette belle science par un travail constant et des études profondes, une brillante renommée.

» Plusieurs de ses ouvrages furent couronnés par les écoles françaises et étrangères.

» Il fut élu membre de l'Institut Populaire de France en 1888.

» Il cueillit en 1889 un diplôme d'honneur au grand concours international du Hainaut par un ouvrage reconnu indispensable à l'enseignement classique ; ce qui lui valut un grand nombre de diplômes à toutes les académies françaises et étrangères.

» Cependant, il ne s'arrêta pas à ces distinctions honorifiques, il voulut que le fruit de son travail profitât à la jeunesse et en sacrifiant son temps, sa santé même dans un désintéressement complet, il fonda une école, et une société de musique, où un grand nombre de jeunes gens viennent chercher gratuitement, ce qu'il avait payé, lui, par bien des veilles et l'altération de sa santé.

» L'Union musicale est un chef-d'œuvre de persévérance et de volonté, et ses membres gardent une amitié profonde pour celui qui a su incruster dans leurs cœurs l'amour de la musique.

» Cher bien aimé Directeur, au nom de tous tes élèves et amis, je t'adresse un profond adieu, et forme des vœux pour que Celui qui t'a arraché aux baisers de ta pauvre mère, et à tous ceux qui t'aiment, t'accorde dans le ciel toutes les félicités qui t'étaient acquises sur la terre. Adieu ! cher ami, adieu ! »

Communications

La commission administrative de la « Concordia-Harmonie » dans sa dernière réunion, a décidé que, dans le courant du mois de janvier, il serait offert à ses membres honoraires, un grand concert, dans la salle des fêtes de la mairie. A cet effet, elle prie les membres exécutants d'être exacts à la répétition qui aura lieu, mercredi 19 décembre, à neuf heures très précises.

La Fanfare de Beaurepaire, en raison de l'accroissement *continuel du nombre de ses membres, doit songer à l'achat de* nouveaux instruments et uniformes. Pour subvenir à ces frais elle organise une *grande tombola qui comprendra*, comme premier lot, une somme de 600 francs en espèces, et une quinzaine d'autres lots représentés par des objets d'art de diverse nature. On peut se procurer des billets au prix de 25 centimes, chez M. Edouard Maréeaux, vice-président, place de la Liberté.

La commission administrative des Combattants de 1870-71, a l'honneur de prévenir ses membres actifs, qu'il y aura réunion dimanche 16 décembre à onze heures, au café Pandore, afin d'assister à la bénédiction du drapeau de l' « Union des Patriotes »

Grande-Fanfare. — Les musiciens de la Grande-Fanfare sont priés de se rendre en leur local le dimanche 16 décembre à 10 heures 1/2 du matin, afin de prendre part à la cérémonie annoncée ci-dessus.

Usines d'Halluin (Nord) pour la fabrication de Ciment Portland et dalles polychromes polis d'Ad Picha. Manufacture de tuyaux égouts, aqueducs, caniveaux. Puits, voûtes et voussettes, transportables, fabriqués à l'usine (système Picha). Envoie de prospectus sur demande. 80053 -3608

L'horaire du voyageur. — *Service d'hiver.* En vente à la librairie du *Journal de Roubaix* au prix de 0 fr. 15.

AVIS. — Les bureaux de renseignements et annonces du « *Journal de Roubaix* » *sont fermés les dimanches et jours fériés.*

Au Berceau d'Argent (Meubles). *Voir aux annonces*
Pharmacie des Boulevards. (Voir aux annonces) 301858

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur
à **3,40** le kilog
MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP
A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13
— SUCCURSALES —

A ROUBAIX	
Rue du Bois, 13;	Grande-Rue, 285;
Rue de l'Industrie, 2;	Rue de l'Ommelet, 125;
Rue Pierre-de-Roubaix, 150;	Rue de la Chaussée, 3;
Rue Pierre-de-Roubaix, 58;	Rue Decreme, 37;
Aux Halles (stalle 124);	Rue Turgot, 68;
Place d'Ameus, Mayot, boul.);	Place de la Gare, 129;
Rue d'Italie, 34;	Grande-Rue, 38.
Rue de l'Epeule, 168;	A TOURCOING
Rue de Tourcoing, 155;	Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4;
Rue du Tilleul, 123;	Rue de Gand, 91;
Boulevard de Strasbourg, 126;	Rue du Tilleul, 16.
Rue Corneille, 7;	A CROIX
Rue Ma Campagne, 113;	Rue de la Gare chez M. Duvivier
Rue du Collège, 71 bis;	A LILLE
Rue de Cartigny ;	Rue Royale, 36, épic. Devernay
	Place de Béthune, 1.

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp, 87930

WATTRELOS

Les Enfants de la Lyre. — Les *Enfants de la Lyre* sont instamment priés de ne pas manquer à la répétition générale de vendredi prochain, 21 décembre, à neuf heures moins le quart très précises du soir ; présence obligatoire. Des instructions seront données pour la petite récréation qui a lieu habituellement à la rassise de la Ste-Cécile. Des prix seront offerts aux dames des musiciens.

Les membres exécutants de la société chorale l'*Acanar* sont priés de se réunir au local, chez M. J.-B. Dubus, le dimanche 16 décembre à 2 heures très précises. Présence indispensable.

La taxe sur les chiens. — La mairie nous communique l'avis suivant :

« Le maire de Wattrelos a l'honneur d'informer ses administrés que les déclarations concernant la taxe sur les chiens seront reçues au secrétariat de la mairie jusqu'au 15 janvier 1895 inclu. Passé ce délai la taxe sera exigible pour 1895. »

Arrestation d'un expulsé. — Vendredi soir, la gendarmerie a arrêté un journalier, Camille Delhuvenne, âgé de 27 ans, natif d'Orroir (Belgique), demeurant à Wattrelos, au hameau du Sartel. Cet individu est expulsé de France depuis le 9 novembre 1886. Il a déjà subi plusieurs condamnations. Delhuvenne a été écroué samedi matin à la maison d'arrêt de Lille.

La fraude. — Les préposés de douanes du hameau du Touquet, ont arrêté dans la plaine Lézy, vendredi vers 6 heures 1/2 du soir, un journalier, Henri Leroy, âgé de 19 ans, natif de Courcelles (Eure-et-Loire) et demeurant à Roubaix, rue Bayart. Cet individu tentait de passer de Belgique en France 27 kilos de poivre en grains, d'une valeur de 87 fr. Il a été conduit au dépôt de la gendarmerie et sera transféré lundi à la prison de Lille.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ, tapissier décorateur,
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE
83805—37910

TOURCOING

Elections à la Chambre de Commerce de Tourcoing. — Ces élections auront lieu le jeudi 20 décembre : elles comprennent